

# 4<sup>e</sup> GRAND PRIX LIMOGES CLASSIC

20-21  
OCTOBRE  
2018



DOSSIER D'INSCRIPTION 2018

# DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION

## Samedi 20 octobre - Ester Technopole

- 8h30 - Accueil , remise des dossiers et inscriptions  
- Exposition des véhicules et village marchand
- 9h30 - 18h30 - Démonstrations et essais sur circuit par plateau
- 12h00 - 14h00 - Déjeuner sur place *(sur réservation préalable ou à l'accueil)*
- 20h30 - Soirée de Gala sur place avec animation

## Dimanche 21 octobre - Ester Technopole et Limoges Métropole

- 8h00 - Accueil , remise des dossiers et inscriptions  
- Exposition des véhicules et village marchand
- 8h30 - 16h00 - Démonstrations et essais sur circuit par plateau
- 9h00 - 12h30 - Départ pour la traversée de Limoges et de sa métropole
- 12h00 - 14h00 - Déjeuner sur place *(sur réservation préalable ou à l'accueil)*
- 16h00 - Parade Finale



# 4<sup>e</sup> GRAND PRIX LIMOGES CLASSIC

20-21  
OCTOBRE  
2018

## RÈGLEMENT

### ARTICLE 1 : PRÉSENTATION

L'association AUTOMOBILE CLUB LIMOUSIN, en partenariat avec la ville de Limoges, Limoges Métropole et la région Nouvelle-Aquitaine, organise le GRAND PRIX LIMOGES CLASSIC, les samedi 20 et dimanche 21 octobre 2018, à ESTER.

Cette manifestation n'est pas une compétition mais un rassemblement de voitures et motos anciennes inscrites dans des séries de présentations statiques et de démonstrations sur circuit balisé. Cette animation ne comporte aucune épreuve chronométrée et ne confère aucun classement.

### ARTICLE 2 : SÉCURITÉ

#### 2-1 PILOTE

La manifestation se déroule sur un circuit fermé à la circulation et interdit au stationnement par arrêté municipal. Il est protégé par des barrières, bottes de paille, pneus et ballroutes. Le circuit est entièrement privatif et réservé exclusivement à l'usage des participants et des véhicules de sécurité (dépannage, ambulance, pace-car, organisation). Des zones balisées délimitent les emplacements réservés et interdits au public.

Les démonstrations s'effectueront sous le régime d'un pace-car, les dépassements seront autorisés. Le port d'un équipement spécialisé n'est pas obligatoire. Chaque pilote devra se conformer à la charte du pilote et la remettre signée aux organisateurs.

Des commissaires et signaleurs aux emplacements importants sont répartis en nombre suffisant sur tout le circuit avec à leur disposition : chasuble d'identification, sifflet, téléphone ou talkie-walkie, drapeaux appropriés, extincteurs.

#### 2-2 VOITURE

Les véhicules devront être en parfait état de présentation, ainsi que les ceintures et harnais (si présents). Les vérifications techniques porteront sur ces éléments, l'état des pneumatiques et la signalisation du véhicule (feux, clignotants, stickers obligatoires...) Ces véhicules sont réunis en parc fermé et surveillé la nuit. L'entrée de ces derniers s'effectuera le samedi dès 8h00 et dimanche dès 7h30.

### ARTICLE 3 : ASSURANCES

Les participants inscrits au Grand Prix devront déclarer posséder une assurance de Responsabilité Civile couvrant les accidents corporels ou dommages matériels pouvant survenir, de leur fait, à eux-mêmes ou des tiers.

L'organisateur souscrit une assurance Responsabilité Civile Organisateur qui sera jointe au dossier sécurité transmis à la Préfecture. L'association se dégage de toute responsabilité en cas d'accident survenant sur le circuit, l'accès au circuit ou lors de la Traversée.

### ARTICLE 4 : PARTICIPATION

Les pilotes doivent être âgés de 18 ans révolus le jour de la manifestation et doivent être en possession de leur permis de conduire. L'inscription est obligatoire et les concurrents devront faire parvenir le bulletin et les droits d'engagement dans les délais impartis par l'organisateur. Après l'acceptation de l'engagement, l'organisateur adressera à chaque participant une confirmation de son inscription. L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout concurrent qui ne respecterait pas le présent règlement.

Les exposants du village marchand, doivent également retourner leur bulletin de réservation à l'organisateur au plus tard 2 semaines avant la manifestation. L'installation sur le site des exposants se fera le vendredi après-midi. Chaque stand devra être mis en place au plus tard samedi à 9h00.

#### 4-1 VÉHICULES ADMIS

Les véhicules acceptés à cette rétrospective sont répartis en plusieurs groupes, en fonction de l'ancienneté, du type de véhicules et de sa motorisation.

Motos (jusque 1995)

Véhicules hybrides et électriques

Voitures de Tourisme de 30 ans et +

Voitures Grand Tourisme et sport de 30 ans et +

Monoplaces et prototypes (jusque 1995)

Voitures Grand Tourisme contemporaine

Véhicule de rallye et sport (jusque 1995)

### ARTICLE 5 : DROIT À L'IMAGE

Tout participant au Grand Prix accepte l'utilisation éventuelle des photos et vidéos de lui-même ou de son véhicule, réalisées lors de la manifestation.

# 4<sup>e</sup> GRAND PRIX LIMOGES CLASSIC

20-21  
OCTOBRE  
2018

## BULLETIN D'ENGAGEMENT

Un bulletin par véhicule. L'organisation se réserve le droit de refuser les véhicules qui ne correspondent pas à l'esprit de la manifestation. L'inscription ne pourra être validée qu'à réception du paiement total, dans la limite des places disponibles.

### PILOTE

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

PORTABLE : \_\_\_\_\_

E-MAIL : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE  
(Obligatoire) : \_\_\_\_\_

### VÉHICULE

AUTO  MOTO

MARQUE : \_\_\_\_\_

MODÈLE : \_\_\_\_\_

ANNÉE : \_\_\_\_\_

TYPE : \_\_\_\_\_

IMMATRICULATION : \_\_\_\_\_

PALMARES : \_\_\_\_\_

CIE ASSURANCE : \_\_\_\_\_

N° DE POLICE : \_\_\_\_\_



En remplissant ce document, je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, l'attestation d'assurance, le contrôle technique sont valides au jour de la manifestation et j'autorise l'organisation à publier toute interview filmée ou reportage photographique.

### CHOIX Merci d'indiquer un nombre dans la case prévue.

DÉMONSTRATIONS & TRAVERSÉE x150€ (motos 100€)  
\* valable pour 2 personnes pendant les 2 jours, découverte de Limoges et ses alentours, dégustation du dimanche incluse, emplacement parking réservé, plaque rallye et pochette de bienvenue. Parade finale. Offre limitée selon disponibilité des plateaux.

Je participe à la Traversée  OUI  NON

TRAVERSÉE DE LIMOGES x 25€ (motos 15€)  
\* valable pour 2 personnes, découverte de Limoges et ses alentours, dégustation du dimanche incluse, emplacement parking réservé, plaque rallye et pochette de bienvenue. Parade finale.

REPAS TRAITEUR - Samedi midi x 25€  
\* traiteur sur place sur réservation 12h-14h30, prix par personne

SOIRÉE DU GRAND PRIX - Samedi soir x 40€  
\* traiteur sur place sur réservation dès 19h30, animation, prix par personne

REPAS TRAITEUR - Dimanche midi x 25€  
\* traiteur sur place sur réservation 12h-14h30, prix par personne

TOTAL TTC

Bulletin à retourner à l'Automobile Club Limousin, accompagné de votre règlement avant le 15 octobre.

ACL - 8 Rue Pierre de Fermat - 87280 - LIMOGES  
05 55 04 19 69 - contact@auto-club-limousin.fr

## CHARTRE DU PILOTE

### A RETOURNER, DATÉE ET SIGNÉE, AVEC LE BULLETIN D'ENGAGEMENT

- J'adhère à cette chartre qui garantit le bon fonctionnement de la manifestation dans le respect de la réglementation et du fair-play.
- Je m'engage à respecter les horaires de l'organisateur :  
SAMEDI : dès 9h30 pour les 1<sup>ères</sup> sessions de démonstration  
DIMANCHE : dès 8h30 pour les 2<sup>èmes</sup> sessions de démonstration et le départ de la Traversée de Limoges (9h00 à 12h00)
- Cette manifestation n'est pas une compétition mais une démonstration dans l'esprit des Grands Prix d'antan, avec des véhicules d'époque et contemporains. Les différentes démonstrations ne comportent pas d'épreuve chronométrée et ne donnent lieu à aucun classement.
- La vitesse maximale autorisée sera régulée par le pace car, et je m'y conforme sous peine d'être éliminé par l'organisation.
- Lors de la Traversée de Limoges, je suis l'itinéraire fourni par l'organisation et m'engage à respecter le code de la route.
- Je m'interdis de rouler sous l'emprise d'alcool, de médicaments ou toute autre substance pouvant altérer ma conduite et mettre en danger les autres pilotes et les spectateurs.
- J'inscris mon véhicule en parfait état de présentation et je dispose de tous ses papiers en règle le jour de la manifestation.
- Je respecte l'environnement et emporte mes déchets ou les dépose dans le container de couleur adéquat, mis à disposition par Limoges Métropole.

*Je reconnais avoir pris connaissance de cette chartre, ainsi que du règlement de la manifestation et déclare accepter les termes de ces documents.*

*Je décharge l'Automobile Club Limousin de toute responsabilité quant aux accidents pouvant survenir au cours de la manifestation.*

À ....., LE.....

NOM ET SIGNATURE DU PILOTE :

# 4<sup>e</sup> GRAND PRIX LIMOGES CLASSIC



8 Rue Pierre de Fermat  
87280 LIMOGES

05 55 04 19 69

[contact@auto-club-limousin.fr](mailto:contact@auto-club-limousin.fr)

**20-21**  
**OCTOBRE**  
**2018**